

# Le Rassembleur

des Coteaux

JUIN 2022, VOL. 29, N° 06



## À LA UNE

SONDAGE PARCS  
ET ESPACES VERTS

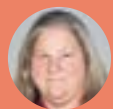
Détails en page 4

# Sommaire

Mot du maire .....	2
Actualités .....	3
Urbanisme et environnement .....	4
Loisirs et culture .....	5
Vie communautaire .....	7



Repérez ce pictogramme pour découvrir le contenu supplémentaire en ligne !



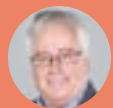
**Myriam Sauvé – District 1**

450 267-1546  
lescoteaux1@gmail.com



**Claude Lepage – District 2**

450 374-8015  
lescoteaux02@gmail.com



**François Deschamps – District 3**

450 267-3531  
lescoteaux3@gmail.com



**Michel Joly – District 4**

450 267-3531  
lescoteaux04@gmail.com



**Véronique Lefebvre – District 5**

450 267-3531  
lescoteaux5@gmail.com



**Josée Grenier – District 6**

450 267-2207  
lescoteaux06@gmail.com

## Séances 2022

21 février	20 juin	17 octobre
21 mars	18 juillet	21 novembre
19 avril	15 août	19 décembre
16 mai	19 septembre	



Consultez les détails en ligne.

# Mot du maire

Bonjour à tous,

Le « mot du maire » tel qu'il vous l'est présenté me permet à chaque édition du *Rassembleur*, de m'adresser à vous directement, de vous partager de l'information relativement à l'avancement de certains dossiers, de même que mon opinion sur certaines situations ou enjeux municipaux. Je prends le temps d'écrire ces lignes sur des sujets susceptibles de vous intéresser à la vie municipale des Coteaux, à votre milieu de vie. Le conseil et moi souhaitons agir avec le plus de transparence possible, pour que vous soyez bien informés à tous les niveaux. Que ce soit au sujet de l'administration, de l'urbanisme, des loisirs ou de tout autres actualités qui se passent dans ce que plusieurs personnes, dont moi, appellent communément « notre village ». Si vous avez des idées de sujets que vous souhaitez que j'aborde dans cette rubrique qui m'est dédiée, je vous invite à m'écrire à [mairie@les-coteaux.qc.ca](mailto:mairie@les-coteaux.qc.ca).

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais vous informer que la municipalité étudie présentement la possibilité de fermer le chemin Ranger situé à l'extrémité nord de notre territoire. Nous y réfléchissons afin d'éviter les coûts d'entretien récurrents pour le peu d'utilisation des citoyens et les désagréments causés par la poussière, incommodant les résidents à proximité. La vitesse excessive sur ce tronçon est également un problème qui pourrait être résolu par sa fermeture. Si vous souhaitez vous prononcer sur le sujet, je vous invite également à m'écrire pour me faire part de votre opinion.

Pour « faire du pouce » sur le volet de la vitesse, je vous demande, pour la sécurité de tous, de rouler moins vite et d'être davantage courtois. Poursuivons nos efforts pour maintenir un environnement sécuritaire où il fait bon vivre... En 2021, nous sommes passés à 162 600 citoyens dans la région de Vaudreuil-Soulanges (50,6% de femmes et 40,9 ans d'âge moyen), dont 5751 habitants pour la municipalité des Coteaux (3,5% de la MRC). Nous sommes en constante augmentation démographique, alors un peu de respect les uns envers les autres aidera au bonheur de tous !

En terminant, je vous invite à faire une bonne action en donnant du sang le 11 ou 12 juillet, à l'édifice Gilles-Grenier (21, rue Prieur).

Au plaisir de vous rencontrer bientôt, dans notre belle municipalité active !

« Quand la vie te donne une centaine de raisons de pleurer, montre-lui que tu en as mille de sourire ! »

– Source inconnue.

Sylvain Brazeau  
Maire

450 267-3531, poste 230  
[mairie@les-coteaux.qc.ca](mailto:mairie@les-coteaux.qc.ca)



## Fleurons du Québec

La Municipalité des Coteaux renouvelle son adhésion au programme des Fleurons du Québec. L'évaluation du territoire permettant d'obtenir la classification pour les années 2022 à 2024 se tiendra en août prochain. Votre participation contribuera certainement à la réalisation de l'objectif de 4 fleurons! Vous pourriez être récompensés pour vos efforts de jardinage en participant au concours Maisons Fleuries. Plus de détails en page 5.



### Le saviez-vous?

- En moyenne, deux arbres matures produisent suffisamment d'oxygène pour une famille de quatre personnes!
- 30 minutes de jardinage équivalent à 30 minutes de marche.
- La valeur marchande d'une maison unifamiliale est majorée en moyenne de 7 % quand elle est entourée d'un aménagement paysager.
- 75 % des consommateurs préfèrent fréquenter des établissements commerciaux mis en valeur par des aménagements paysagers.
- Bien positionnés autour des bâtiments, les arbres et arbustes diminuent les coûts de chauffage jusqu'à 15 %, et les frais de climatisation jusqu'à 50 %. Ils diminuent également de moitié les coûts d'entretien des revêtements.



## RUE RÉMILLARD À SENS UNIQUE EN PARTIE

À partir du 27 juin prochain, la rue Rémillard sera à sens unique vers l'est entre les rues Duckett et Sauvé. Ce changement à la signalisation routière a été recommandé par le Comité de circulation de la Municipalité afin d'assurer la sécurité des usagers de la route, surtout ceux qui circulent sur la rue Sauvé. En effet, depuis plusieurs années, une signalisation interdit le virage à gauche sur la rue Rémillard pour les automobilistes qui circulent en direction nord sur la rue Sauvé, et ce, afin d'éviter que des usagers se retrouvent immobilisés sur la voie ferrée à proximité. Cette interdiction étant peu respectée, la Municipalité met en place une nouvelle signalisation et réaménage l'intersection en conséquence.

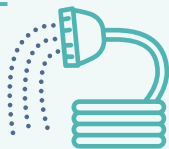


## MISE À FEU CONTRÔLÉE

Le 29 mai dernier avait lieu une mise à feu contrôlée d'une résidence destinée à être démolie sur notre territoire, et ce, en collaboration avec l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ) et le service de sécurité incendie de Coteau-du-Lac/Les Coteaux. Ce fut une occasion unique pour la formation du personnel assurant la protection incendie de notre territoire, tout en contribuant au développement d'une stratégie pédagogique au-delà de nos frontières municipales. C'est une belle reconnaissance pour nos municipalités respectives de savoir que notre collaboration contribuera à l'apprentissage de l'ensemble des pompiers du Québec. Bravo à tous les intervenants impliqués!



## RÉGLEMENTATION APPLICABLE À L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE POUR L'ARROSAGE



### Végétation existante

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux effectué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est **permis uniquement de 22 h à minuit** les jours suivants :

- **Jours pairs** : adresses paires
- **Jours impairs** : adresses impaires

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de **3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi**.

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.

### Interdiction d'arroser

La Municipalité peut émettre une interdiction d'arroser pour prévenir une pénurie d'eau potable dans les cas de sécheresse, de bris majeurs de conduites d'aqueduc municipales dans un secteur donné et pendant une période déterminée. Cette mesure temporaire interdit d'arroser des pelouses, des arbres et des arbustes, de procéder au remplissage des piscines ainsi que de laver les véhicules ou d'utiliser de l'eau à l'extérieur, peu importe la raison. Toutefois, cette interdiction ne touche pas l'arrosage manuel des potagers et des plantes comestibles, en terre ou en pot, des jardins, des fleurs et des autres végétaux.

### Nouvelle pelouse et nouvel aménagement

Il est permis, sur obtention d'un permis émis par la Municipalité, d'arroser tous les jours **en dehors des heures de pointe, soit entre 7 h à 10 h et entre 18 h à 22 h**. Une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une période maximale de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques.

L'arrosage du gazon en plaques est permis en tout temps pendant la journée de son installation. Il est important de prévoir les plantations de nouveaux végétaux en dehors des périodes de sécheresse. La Municipalité pourrait refuser de délivrer un permis si elle juge la période inopportune.

## La maladie de Lyme



La maladie de Lyme est une maladie à prendre au sérieux, car si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut causer des problèmes au système nerveux, aux articulations ou au cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Le risque de se faire piquer est plus élevé durant les mois de mai à septembre, mais il faut être vigilant d'avril à novembre.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine.
- Prendre une douche dès le retour à la maison.
- Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible.

## LE SONDAGE RELATIF AUX PARCS ET ESPACES VERTS

Depuis le début de l'année, la Municipalité travaille à l'élaboration d'un plan directeur des parcs et espaces verts. C'est le moment d'exprimer votre opinion et vos besoins en matière de lieux publics, et ce, afin d'orienter la mise en œuvre de ce plan. Vous êtes invités à remplir le sondage jusqu'au 24 juin, en version Web à l'adresse [consultationpublique.com](http://consultationpublique.com) ou en version papier disponible à l'hôtel de ville et à la bibliothèque. La participation citoyenne est primordiale afin de doter la municipalité d'une vision claire quant à l'aménagement de ses espaces publics pour les prochaines années.



## Entreposage VR

Le stationnement ou le remisage d'un véhicule de camping ou récréatif utilisé à des fins personnelles (roulotte, remorque pour bateau, bateau, motoneige, motomarine ou autre équipement similaire) est autorisé sur un terrain résidentiel aux conditions suivantes:

- Il doit appartenir au propriétaire ou au locataire.
- Il doit être en état de fonctionner.
- Il ne peut être utilisé pour abriter ou loger des personnes ou des animaux.
- Il ne peut avoir une longueur supérieure à 12 m ni une hauteur supérieure à 4 m.
- Il doit être stationné à une distance minimale de 1,5 m des lignes de propriété latérales et arrière.
- Il peut être stationné dans la cour avant entre le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre aux conditions suivantes:
  - être à l'extérieur de l'emprise de rue;
  - ne pas être en façade du bâtiment principal;
  - ne pas utiliser une case de stationnement exigée par le règlement de zonage;
  - aucun remisage n'est permis dans la cour avant;
  - le stationnement d'une cabane à pêche est autorisé dans la cour arrière à une distance minimale de 1,5 m des lignes de propriété.
- Un maximum d'un véhicule de camping et d'un véhicule récréatif par propriétaire, locataire ou occupant d'un terrain peuvent être stationnés ou remisés sur ce même terrain, avec un maximum de deux véhicules de camping ou récréatifs pour un même terrain.
- Le terrain doit avoir un bâtiment principal.



## Concours maisons fleuries

Ce concours s'adresse à tous les résidents et à toutes les entreprises pour récompenser les efforts à fleurir leur propriété.

**1<sup>er</sup> prix: 200 \$    2<sup>e</sup> prix: 125 \$    3<sup>e</sup> prix: 75 \$**

Dans la **semaine du 25 juillet 2022**, les membres du jury visiteront les aménagements des personnes inscrites au concours.

**i** Vous devez vous inscrire pour participer en appelant au service des loisirs au 450 267-3531.



## L'Embouchure

L'Embouchure vous accueille cet été avec des journées familiales, des vendredis festifs, un brunch caritatif, en plus des grands concerts qui sont de retour pour un été groovy, rempli d'activités!

Il s'agit d'une collaboration de la Municipalité des Coteaux, de la Ville de Coteau-du-Lac, du Parc du canal de Soulanges et du Groupe Loisir Suroît.

Présentée par Desjardins, la scène de l'Embouchure sera foulée par nul autre que **Clay and Friends, Kain, Clodelle et PETITOM, Aswell** et plus encore.

**L'Embouchure, le rendez-vous de l'été!**

**i** Billets: [www.lembouchure.ca](http://www.lembouchure.ca)



# Loisirs et culture

## EXPOSITION À L'ÉDIFICE LAURIER-LÉGER

**Samedi et dimanche de 13 h à 17 h,  
du 23 juin jusqu'au 2 octobre 2022**

Exposition permanente: Fragments de mémoire  
« Les Artefacts de l'Anse-aux-Bateaux » et plus  
de 17 artistes en arts visuels.

199, rue Principale



### Regroupement Traitdartiste

Louise Barnabé	Nathalie Plouffe
Francine Bertrand	Jacinthe Richard
Francine Boisvert	Odette Roy
Estelle Chamberland	Marthe Villeneuve
Nicole Daignault	
Nicole Dorion	<b>Autres artistes</b>
Michel Dufour	Lilianne Pilon, photographe
Claire Gervais	Manon Coté
Anne-Marie Léveillé	Sébastien Borduas

### VENTE D'ATELIER DU REGROUPEMENT TRAITDARTISTE

**Samedi 20 août de 11 h à 16 h**

Le regroupement Traitdartiste organise une journée  
de vente de créations. Plus de 10 artistes seront  
présents pour vous présenter leur travail.

**i Parc Wilson, 200, rue Principale**  
En cas de pluie, l'événement sera reporté  
au lendemain.



## Festival nautique

**22 au 24 juillet**

Après avoir été suspendu en 2020 et  
substitué par les Week-ends nautiques  
en 2021, le Festival nautique sera  
de retour cet été du 22 au 24 juillet.

La programmation sera prochainement dévoilée, mais  
encerclez ces dates à votre calendrier. Une foule d'activités  
gratuites, sur la rive ou sur l'eau, seront proposées en plus  
d'un spectacle d'ouverture.



### LES MARDIS EN MUSIQUE

Performances extérieures sous  
la rotonde du parc Wilson.

**12 juillet, 19 h 30**

Pierre Luc Fortier et Félix Lepage  
(duo chansonnier)

**19 juillet, 19 h 30**

Sébastien Dubois (piano)

**26 juillet, 19 h 30**

Gabriel Leboulaire  
et Laurent Barsalou  
(duo chansonnier)



# Vie communautaire

## LE COMITÉ ART, CULTURE ET TOPONYMIE VOUS INTERPELLE !

Vous avez des idées à partager pour la nomination de certains parcs ou édifices publics afin de commémorer le passage de personnes importantes au sein de la municipalité ?

📧 Écrivez-nous à [loisirs@les-coteaux.qc.ca](mailto:loisirs@les-coteaux.qc.ca)

## COLLECTE DE SANG DES CHEVALIERS DE COLOMB

Lundi 11 juillet de 13 h 30 à 19 h 30

📍 Sur rendez-vous seulement  
1 800 343-7264  
[hema-quebec.qc.ca](http://hema-quebec.qc.ca)

Édifice Gilles-Grenier  
21, rue Prieur



## Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée le 24 juin et le 1<sup>er</sup> juillet.

### NOUVEAUTÉS

#### Romans



- Le grand monde (P. Lemaître)
- L'île aux arbres disparus (E. Shafak)
- L'affaire Alaska Sanders (J. Dicker)

#### Documentaires

- Rien de grave n'est encore arrivé
- Laboureur et mangeurs de vent

#### Jeunesse

- Les 9 bébés de madame Laplante
- Où que tu sois
- Un jour, je bercerais la Terre

#### Documentaires

- Assez grand pour aider la planète
- Riopelle, artiste magicien
- Une année à la ferme



Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Vous êtes une personne immigrante ? Vous êtes un entrepreneur ?

Trouvez votre place grâce à notre accompagnement professionnel sans frais ! \*

📍 450 424-5727  
1 877 737-8582  
[info@reseauxvs.ca](mailto:info@reseauxvs.ca)  
[www.reseauxvs.ca](http://www.reseauxvs.ca)

430, boul. Harwood, bureau 130, Vaudreuil-Dorion

**\*Pour les résidents de Vaudreuil-Soulanges**

Certaines conditions s'appliquent.



## PS JEUNESSE

PS Jeunesse offre gratuitement des services en employabilité à Vaudreuil-Dorion. L'organisme vise une clientèle âgée de 18 ans et plus de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Leurs programmes visent à donner tous les outils nécessaires aux participants pour réussir leur recherche d'emploi. L'organisme a pour but l'émancipation de leurs participants grâce à un emploi qui correspond à leurs intérêts.

📍 450 218-1088  
[info@psjeunesse.org](mailto:info@psjeunesse.org)





# FÊTE NATIONALE

**23 et 24 juin 2022**

Parc Wilson – 200, rue Principale

## Programmation

### 23 juin

18 h à 22 h	Structures gonflables
18 h	Hot-dog et grillades (\$)
18 h à 22 h	Exposition Édifice Laurier-Léger
19 h à 20 h	Elles & moi regroupement d'ados sous la direction de Nadia Amara
20 h à 21 h	Maxim Lajeunesse, chansonnier
21 h	1 <sup>re</sup> partie – Groupe de musique Harmonik
22 h	Feux d'artifice
22 h 30	2 <sup>e</sup> partie – Groupe de musique Harmonik

### 24 juin

10 h	Envolée des cloches
10 h	Exposition Édifice Laurier-Léger
10 h 30	Messe avec animation de la chorale
11 h 30	Cérémonial

## Rappel

### VoilOka

Fin juin au début septembre

Nautisme : location et formation  
[www.voiloka.com/coteau-du-lac-et-les-coteaux](http://www.voiloka.com/coteau-du-lac-et-les-coteaux)

Code promo : **promoete2022**

### Sondage des parcs

Jusqu'au 24 juin

### COLLECTES

#### Encombrants

6 juillet et 3 août

#### Cartons volumineux

6 juillet



Consultez le site Web pour en savoir plus.

### Municipalité des Coteaux

65, route 338  
Les Coteaux (Québec) J7X 1A2

450 267-3531 | [reception@les-coteaux.qc.ca](mailto:reception@les-coteaux.qc.ca)  
[www.les-coteaux.qc.ca](http://www.les-coteaux.qc.ca)  
f [mun.lescoteaux](https://www.facebook.com/mun.lescoteaux)

### Heures d'ouverture

#### Horaire d'été

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 45  
Vendredi : 8 h à 12 h

### Conception graphique

Duval design communication

Présentateur officiel



En partenariat avec :



NOS COMMANDITAIRES DE LA FÊTE NATIONALE :



LOUIS-ANDRÉ CHARLAND  
Courtier immobilier résidentiel

Ostéopathie  
LAC ST-FRANÇOIS



Complexes funéraires & chapelles